

Hauts-de-France, Aisne
Tergnier
2 rue Jules-Poullart

Ancien foyer de agents de trains de la Compagnie des chemins de fer du Nord à Tergnier

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010702

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017, 2021

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction , patrimoine industriel le Chaunois industriel

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : foyer

Appellation : de la Compagnie des Chemins de fer du Nord

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, AD, 593

Historique

La construction du foyer des agents de train de la Compagnie des Chemins de fer du Nord est contemporaine de celle des habitations de la cité inaugurée en 1921. C'est l'un des 24 foyers de 60 à 150 lits construits par la Compagnie en 1921.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Compagnie des chemins de fer du Nord (commanditaire, attribution par source)

Description

L'édifice de plan en L est actuellement formé de deux bâtiments délimitant une cour-jardin interne. A l'ouest, un bâtiment de plan allongé à deux étages carrés sur rez-de-chaussée surélevé est construit en briques et en parpaings de béton masqués par un enduit (rez-de-chaussée et partie supérieure du 2e étage) ; il présente des élévations à 6 travées de baies jumelées. La toiture débordante à demi-croupes, couverte de tuiles mécaniques, est agrémentée d'aisseliers. A l'extrémité sud se situe la cage d'escalier. Ce bâtiment est prolongé par des corps de bâtiments implantés perpendiculairement au sud-est. Ces bâtiments, en rez-de-chaussée surélevé, sont construits en parpaings de béton masqués par un enduit ; les toitures débordantes, couvertes de tuiles mécaniques, présentent également des demi-croupes en pignon et des aisseliers. Les linteaux des baies sont en ciment.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique enduit

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 2 étages carrés

Statut, intérêt et protection

L'ancien foyer des agents de trains de la Cie du Chemin de fer du Nord est construit sur un plan type, connu par un article de la Construction moderne en 1926. Comme celui de Longueau, inscrit au titre des Monuments historiques, il constitue un exemple bien conservé.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public

Références documentaires

Documents d'archive

- **DAUTRY, Raoul. "Une oeuvre sociale du réseau du Nord : les installations du personnel". L'hygiène par l'exemple. 1923.**
DAUTRY, Raoul. "Une oeuvre sociale du réseau du Nord : les installations du personnel". *L'hygiène par l'exemple*. Paris : Ligue d'hygiène scolaire, 1923.
p. 116.

Documents figurés

- **Plan-type (rez-de-chaussée) des foyers-hôtels de la Compagnie du Nord.** In GOISSAUD, Antony.
"L'oeuvre de la Compagnie du Nord. Une cité jardin à Longueau". *La construction moderne*, n° 4, 24 octobre 1926.

Annexe 1

Les foyers-hôtels de la Compagnie des Chemins de fer du Nord

Les foyers-hôtels

"Au premier plan figurent deux grands bâtiments, ce sont deux "foyers" pour le personnel des trains ; l'un destiné au personnel des machines (mécaniciens et chauffeurs), l'autre au personnel des trains proprement dits (conducteurs et garde aux freins).

Les réseaux ont du de tout temps, aménager dans les grandes gares et les grands dépôts pour le personnel ambulant, des dortoirs et des cuisines-réfectoires destinés aux mécaniciens, chauffeurs, conducteurs et garde-freins de passage dans les centres éloignés de leur résidence normale. Ces locaux appelés "dortoirs" ou "corps-de-garde" étaient des locaux de service peu agréables et très médiocrement tenus.

Dans un pays tel que Longueau on peut facilement s'imaginer ce que serait pour les employés habitant d'autres points du réseau leur arrivée et leur séjour de quelques heures dans cette gare au mouvement intense ou bien dans des petits hôtels aux abords plus ou moins bien installés où ils seraient exposés aux dangers des débits, aux dépenses et au bruit après un travail pénible ayant nécessité une attention sans cesse en éveil. Il leur fallait à proximité de leurs machines et de leurs trains un "hôtel" convenable et c'est pourquoi la Compagnie a créé ces "foyers-hôtels".

[...]

Le service d'architecture du Nord a imaginé un seul type de bâtiment de la forme d'un "marteau" que l'on peut retourner pour obtenir deux bâtiments symétriques. A Longueau, les deux foyers sont ainsi diversement implantés et suivant le plan général adopté de la cité-jardin.

En examinant le plan type unique de *ces foyers hôtels* on remarquera que par suite de leurs grandes proportions et pour avoir un effet général plus agréable dans l'aspect des façades les différentes parties ont été décalées, décrochées ; ces décrochements ont permis, en outre, une composition encore meilleure du plan. Ce type de construction comprend deux parties : la première (le manche du marteau) est un rez-de-chaussée surélevé, l'autre partie est à étages - nous verrons comment celle-ci varie suivant l'importance du dépôt et par conséquent du foyer.

Cette disposition permet d'obtenir aussi deux parties où le séjour est tout différent l'un de l'autre. Celle composée d'un rez-de-chaussée est affectée au séjour du personnel quand il ne dort pas - il peut y régner un bruit plus ou moins grand par le mouvement et les conversations de ce personnel ; la deuxième partie à étages, est au contraire l'hôtel du silence parce que c'est dans cette partie que sont disposées les « chambres » ou reposent les employés.

On accède à l'intérieur du bâtiment par deux perrons en béton aggloméré flanquant une partie bien composée qui enveloppe un coquet *vestibule d'entrée* éclairé par un *long dégagement*.

La salle des lavabos dont nous donnons une photographie est très bien installée, chaque lavabo est pourvu d'une glace fixée à la partie supérieure.

Le dégagement dessert la *cuisine* où les employés peuvent faire chauffer les repas qu'ils ont apportés dans des cantines et le *réfectoire* très largement aéré et éclairé par de grandes baies, réfectoire gai et d'une propreté à signaler.

Les employés peuvent lire ou écrire dans une *salle de lecture* dans laquelle on accède par un dégagement, ils peuvent aussi jouer aux cartes en attendant l'heure du départ ou du repos.

Au sous-sol sont installés la *Chaufferie* du chauffage central des bains et des lavabos ainsi que des *Vestiaires* chauds qui sont très à proximité de cette chaufferie. Les employés peuvent y déposer leurs vêtements plus ou moins mouillés, en changer et les reprendre en quittant le foyer-hôtel. Il paraît inutile de signaler combien cette innovation est appréciée par le personnel qui est maintenant certain d'avoir des vêtements dans un état convenable qui évite bien des refroidissements, causes de maladies.

Le rez-de-chaussée et chaque étage de l'autre partie comprennent un palier desservant un débarras et des waters. Un dégagement axial dessert des rangées de chambres ; ce dégagement est fermé à son entrée par une porte et divisé sur sa longueur par des cloisons percées de portes afin que le bruit de l'autre partie ne puisse y parvenir. Au lieu des anciens dortoirs, la Compagnie a disposé des chambres convenables comportant chacune deux lits.

Ces explications permettront d'apprécier l'amélioration considérable que la Compagnie du Nord a réalisée par la création de ces foyers réservés au personnel des trains.

[...]

Le plan, les photographies que nous publions permettront aux architectes d'apprécier les belles constructions des « foyers-hôtels » du Nord. Les bâtiments sont en briques rouges agrémentées de briques blanches, linteaux en ciment, la partie où s'ouvre la porte d'entrée décorée par du grès flammé. Les couvertures sont en tuiles mécaniques. Toutes les salles à usage commun (sauf la salle de lecture) sont carrelées en cérame avec revêtement en faïence. Les sols des dégagements des chambres et ceux de ces dernières sont en parquet sans joint. Toutes les croisées sont en bois et à guillotine, peintes extérieurement en blanc, les baies sont avec grands cadres également à guillotine en fer au même ton blanc.

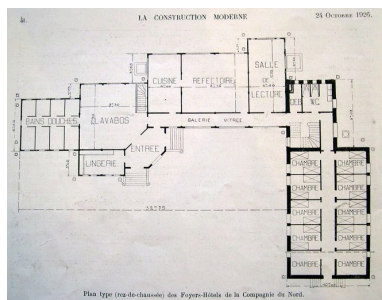
Chaque étage du bâtiment à étages se compose de travées comprenant chacune deux chambres, soit six chambres sur une hauteur totale du pavillon. Ces foyers ont donc des chambres toujours dans un nombre multiple de 6 ; cette particularité donne la possibilité de se servir de plans et de dessins pouvant être utilisés pour n'importe quel foyer et permet aussi le cas échéant d'augmenter l'importance des bâtiments existants en ajoutant en extrémité des travées de six chambres chacune, soit deux à l'étage.

Pour chacun des deux foyers de Longueau il y a douze travées de six chambres, soit 72 chambres et 144 lits par bâtiment ; la hauteur des chambres est de 3 m. 50.

L'orientation des bâtiments, très importante, a d'autre part été observée pour la composition du plan. L'axe du bâtiment à étages est suivant une direction nord-sud, ce qui donne une bonne aération à ce bâtiment dont les chambres sont tout à tour au soleil tandis que les grandes baies s'ouvrant sur la partie en rez-de-chaussée de l'autre partie longue du bâtiment reçoivent la meilleure lumière".

GOISSAUD, Antony. « L'oeuvre de la Compagnie du Nord ». **La construction Moderne**, n° 4, 24 octobre 1926, p. 39-47.

Illustrations



Plan type (rez-de-chaussée) des foyers-hôtels de la Compagnie du Nord. La construction Moderne, n° 4, 24 octobre 1926. Phot. Barbedor Isabelle IVR22_20048010787NUCA



Vue de situation depuis la passerelle desservant les quais de la gare. Phot. Thierry Lefébure IVR32_20170200180NUC2A



Le bâtiment des chambres et la cage d'escalier (à gauche sur l'image). Façade est sur la cour-jardin. Phot. Thierry Lefébure IVR32_20170200181NUC2AQ



Le bâtiment abritant initialement, de gauche à droite, la salle de lecture, la cuisine et le réfectoire, les lavabos et les bains-douches. Vue de la façade sud sur la rue.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20170200182NUC2A



Le bâtiment abritant initialement les lavabos et les bains-douches (au premier plan), la cuisine et le réfectoire (à l'arrière-plan). Vue depuis le sud-est.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20170200183NUC2A



Le bâtiment abritant initialement les lavabos et les bains-douches (au premier plan), la lingerie (à l'arrière-plan). Vue depuis le nord-est.

Phot. Bertrand Fournier
IVR32_20170205088NUC2A



A légènder.

Phot. Bertrand Fournier
IVR32_20170205089NUC2A



Détail d'une travée.

Phot. Bertrand Fournier
IVR32_20170205090NUC2A

Dossiers liés

Est partie constituante de : Gare de Tergnier (IA02010699) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier, place Lionel-Lefevre

Oeuvre(s) contenue(s) :

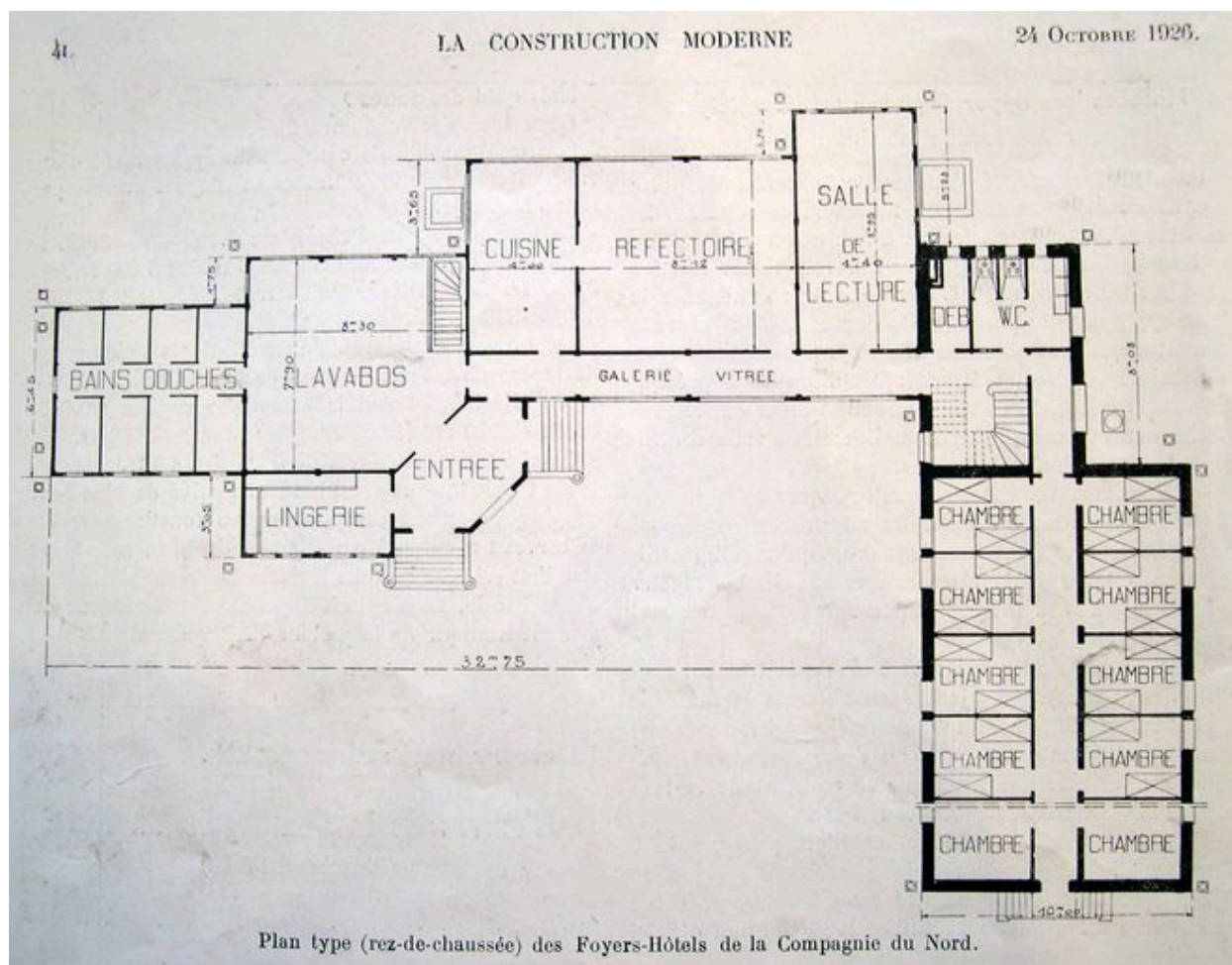
Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Tergnier (IA02003248) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

Ancienne cité jardin de la Compagnie des chemins de fer du Nord, dite cité de Quessy ou cité de Tergnier (IA02010652) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier, Quessy, La Cité

Auteur(s) du dossier : Bertrand Fournier, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Plan type (rez-de-chaussée) des foyers-hôtels de la Compagnie du Nord. La construction Moderne, n° 4, 24 octobre 1926.

IVR22_20048010787NUCA

Auteur de l'illustration : Barbedor Isabelle

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation depuis la passerelle desservant les quais de la gare.

IVR32_20170200180NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bâtiment des chambres et la cage d'escalier (à gauche sur l'image). Façade est sur la cour-jardin.

IVR32_20170200181NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bâtiment abritant initialement, de gauche à droite, la salle de lecture, la cuisine et le réfectoire, les lavabos et les bains-douches. Vue de la façade sud sur la rue.

IVR32_20170200182NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bâtiment abritant initialement les lavabos et les bains-douches (au premier plan), la cuisine et le réfectoire (à l'arrière-plan). Vue depuis le sud-est.

IVR32_20170200183NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bâtiment abritant initialement les lavabos et les bains-douches (au premier plan), la lingerie (à l'arrière-plan). Vue depuis le nord-est.

IVR32_20170205088NUC2A

Auteur de l'illustration : Bertrand Fournier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



A légender.

IVR32_20170205089NUC2A

Auteur de l'illustration : Bertrand Fournier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail d'une travée.

IVR32_20170205090NUC2A

Auteur de l'illustration : Bertrand Fournier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation